L1206
CAVALIER / CAVALIÈRE DE SPECTACLE

Autres emplois décrits

- Cavalier cascadeur / Cavalière cascadeuse
- Cavalier voltigeur / Cavalière voltigeuse
- Ecuyer / Ecuyère

Définition

Le Cavalier de spectacle est un artiste équestre qui captive et enchante son public.

- Réalise des numéros de dressage et des spectacles équestres devant un public
- Entretient une relation de complicité et de respect avec les chevaux
- Participe à l'entraînement quotidien des chevaux pour développer leurs compétences et leur bien-être
- Assure la sécurité des animaux et des spectateurs lors des représentations
- Collabore avec d'autres artistes et techniciens pour créer des spectacles captivants
- Peut participer à la gestion et à la maintenance des équipements et installations équestres

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible avec les formations de niveaux Bac+2 suivantes : Brevet de Technicien Supérieur en équitation ou Diplôme d'État d'éducateur sportif, mention équitation.
La détention de la Capacité équestre professionnelle de niveau 3, mention équitation est obligatoire pour exercer cet emploi.

Certifications et diplômes :

- BPJEPS spécialité éducateur sportif mention activités équestres option C : équitation d'extérieur

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Concevoir et réaliser un numéro visuel (aspects techniques, artistiques)

Management, Social, Soin

- Manipuler des animaux
- Eduquer/dresser des animaux
- Contrôler l'état de santé des animaux avant et après le spectacle
- Effectuer des exercices de voltige équestre

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Assurer la sécurité du public et des animaux pendant le spectacle
- Gérer les imprévus techniques ou artistiques durant les spectacles

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Communiquer avec l'équipe technique pour les besoins spécifiques du spectacle

Savoir-faire secondaires

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Mettre en scène un spectacle
- Effectuer des répétitions régulières pour assurer une performance fluide
- Interpréter une chorégraphie
- Modifier les effets spectaculaires ou comiques du numéro selon les réactions du public
- Préparer un événement artistique
- Promouvoir les productions auprès des médias et du public

Management, Social, Soin

- Connaître et évaluer les conditions d'accueil et l'environnement des animaux
- Prodiguer des soins corporels et esthétiques aux animaux
- Mettre en œuvre des actions d'éducation ou de dressage des animaux lors des activités quotidiennes
- Adapter les chorégraphies en fonction des capacités des animaux
- Maintenir une bonne condition physique pour supporter les efforts physiques
- Réaliser les exercices de préparation physique
- Evaluer périodiquement les compétences des animaux et des cavaliers
- Respecter les horaires de représentation

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Impliquer un public
- Collaborer avec d'autres artistes pour des projets interdisciplinaires
- Respecter les normes de sécurité

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Surveiller les conditions météorologiques pour les spectacles en plein air
- Veiller à la conformité des spectacles avec les réglementations locales

Savoir-être professionnels

- Avoir l'esprit d'équipe
- Etre à l'écoute, faire preuve d'empathie
- Faire preuve de réactivité
- Faire preuve de créativité, d'inventivité

Savoirs

Domaines d'expertise

- Appropriation d'espace scénique
- Pratique de l'équitation
- Techniques de domptage d'animaux
- Techniques des cascades équestres

Normes et procédés

- Règles et consignes de sécurité

Techniques professionnelles

- Techniques de dressage

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- En contact avec du public
- Travail avec des animaux

Horaires et durée du travail

- Travail durant les vacances scolaires
- Travail en horaires décalés
- Travail les week-ends et jours fériés
- Travail saisonnier
- Travail selon un rythme irrégulier et des pics d'activité

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Statut d'emploi

- Contrat intermittent
- Salarié secteur privé (CDI, CDD)

Types de structures

- Structure de loisirs, culturelle ou touristique

Secteurs d'activité

- Artisanat d'art, audiovisuel et spectacle

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail